

Editorial

L'urapeda Bretagne a plein de projets. A côté et en osmose le développement de services, étudiants, emploi formation accompagnement social et interprétariat, atelier de pédagogie, les formations parentales et activités ou manifestations se multiplient.

Après un colloque de niveau international qui a réuni 120 personnes à Rennes les 14 et 15 mars, on peut citer pêle-mêle : des journées familiales à Questembert les 7 et 8 juin, un groupe d'une quinzaine de jeunes « apprentissage du code de la route, des groupes de réflexions sur le devenir des AVS, sur l'accueil des nouveaux adhérents...

Nous sommes divers les surdités sont diverses. Notre force, notre richesse c'est cette diversité. Sachons les préserver, l'enrichir.

- Sommaire -

- 1 - Editorial
- 1 - Suivre ses études malgré la surdité
- 1 - 560 million de déficients auditifs en 2005
- 2 - Colloque du 14-15 mars 2003
- 2 - intégration scolaire : week-end régional des familles
- 2 - cinéma sous-titré
- 3 - Protection des Langues des Signes en l'Europe
- 3 - journées d'études de l'APLC
- 3 - Allocations : 3 enfants sur 10 pénalisés
- 4 - Surdité : une asso pour les parents
- 4 - Informations diverses

Une quarantaine de jeunes sont inscrits au pôle étudiant de l'Urapeda

Suivre ses études malgré la surdité

Le pôle étudiant de l'Urapeda (Union Régionale des Associations de Parents Déficiants Auditifs) créé en 1993, suit en Bretagne une petite quarantaine d'étudiants sourds. En fonction de leurs besoins, elle leur accorde des moyens pour leur permettre de suivre leurs cours dans les meilleures conditions possible de réussite.

Ils sont sourds de naissance, suite à un accident ou à une maladie. Ils suivent des études mais en cours ont souvent besoin du soutien d'un étudiant preneur en note ou répétiteur, d'un interprète en langue des signes ou d'une aide pédagogique que leur apporte l'Urapeda. L'Urapeda Bretagne s'est donné comme objectif de rassembler et gérer les moyens psychologiques, pédagogiques, humains et matériels nécessaires à l'insertion des enfants, adolescents et adultes sourds au niveau scolaire, professionnel, social et culturel en vue de la meilleure insertion possible dans les structures ordinaires de notre société.

Juste avant les vacances, des étudiants suivis par le pôle étudiants de l'Urapeda se sont réunis à Rennes, se sont retrouvés des étudiants mais aussi ceux qui les accompagnent tout au long de l'année ; moyennant rémunération. L'occasion de faire le point, d'échanger, de faire des projets de retrouvailles pour des sorties, d'organiser des sessions d'informations sur la prise de parole. Chacun émet ses hésitations, ses difficultés, ses projets. A cette occasion, Eric, interface de l'Urapeda a présenté un exposé sur l'autonomie des sourds. Un débat s'en est suivi sur les difficultés d'intégration.

Ouest-France Mardi 24 décembre 2002

560 millions de déficients auditifs en 2005.

Nul ne connaît le nombre exact de personnes déficientes auditives dans le monde. Au Royaume-Uni, le Pr Adrian Davis du MRC Institute of Hearing Research estime que le nombre total de personnes souffrant d'une déficience auditive supérieure à 25 dB dépassera 560 millions d'ici 2005.

Dans les pays développés, le nombre de déficients auditifs atteindra 190 millions, parmi lesquels environ 80 millions d'Européens et 30 millions d'Américains et de Canadiens. Selon Adrian Davis, il y avait en 1995, 440 millions de déficients auditifs dans le monde, dont plus de 70 millions en Europe sur une population de 700 millions d'habitants. Des études américaines ont estimé le nombre de personnes déficientes auditives en Amérique du Nord à plus de 25 millions sur une population totale de 300 millions d'habitants.

Ce problème est croissant : Adrian Davis estime à plus de 700 millions le nombre de personnes dans le monde qui souffriront d'une déficience auditive supérieure à 25 dB en 2015. La projection pour 2025 fait état d'un total de plus de 900 millions de personnes. Cette augmentation résulte principalement des environnements bruyants et du vieillissement de la population. Une étude australienne réalisée par le Centre pour les études de population en épidémiologie du Ministère des Services humains d'Australie-Méridionale a constaté que des déficiences auditives affectaient 22% de la population australienne, dont une proportion de 17% souffre d'un niveau de déficience suffisamment grave pour causer des difficultés au niveau de la discrimination des mots.

source : www.french.hear.it.org

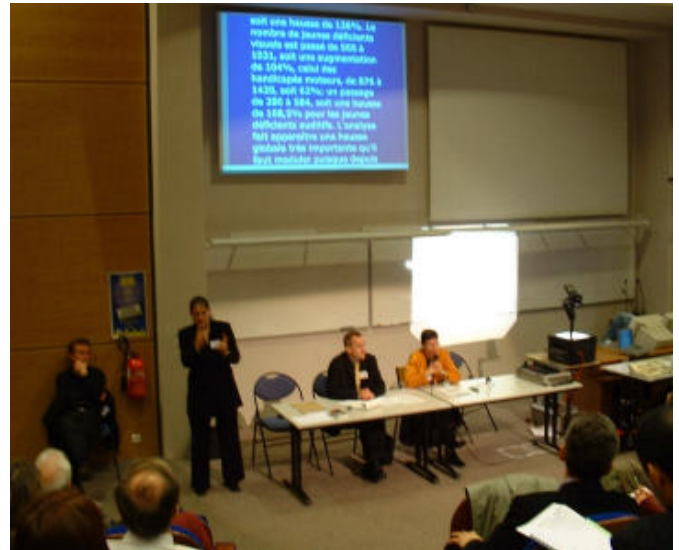
Colloque du 14-15 mars à Rennes



Ces deux journées ont été l'occasion de faire connaissance avec les diverses situations de prise en charge des étudiants sourds:

Vendredi, après l'ouverture par Madame PALAUQUI, du Ministère de l'Education Nationale, les professionnels et universitaires Français et Européens (Espagne, Italie, Autriche, Suède) ont ainsi exposé les modalités de mise en pratique de l'évolution de la législation sociale, qui aujourd'hui met en avant l'absence de discrimination et le droit à compensation. Une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre au niveau des aides humaines et techniques, sur les relations entre l'école et l'université, pour une égalité des chances pour tous.

Samedi, les groupes de travail ont été riches en échanges entre professionnels, étudiants et parents. Une réception à la Mairie de Rennes et un repas festif au restaurant ont contribué à la détente nécessaire pour une bonne ambiance de travail.



Interprétariat LSF, vélotypie, rétroprojecteur pour une accessibilité optimale dans l'amphi.



Les parents assidus au groupe de réflexion sur l'accessibilité aux différentes filières.



Un public attentif aux exposés européens

Intégration scolaire : Week-end régional des familles.

L'URAPEDA propose aux familles des 4 départements de participer à un Week-end de réflexion sur le thème de **L'Intégration scolaire** les **7 et 8 juin 2003**, à Questembert (56).

Ces 2 journées permettront aux familles d'échanger entre elles et avec des professionnels sur les diverses modalités et les aspects spécifiques de l'intégration d'un enfant sourd ou malentendant. Seront abordées les différentes situations existant sur la région, l'évolution de la législation et les nouvelles orientations des ministères, la question de l'accompagnement (AVS / Aides éducateurs).

Le stage se déroulera à la Maison Familiale & Rurale, 1 Bd Pasteur à QUESTEMBERG

* **Accueil** : à partir de 10h le samedi 7/06 * **Hébergement** : en pension complète

* **Prise en charge des enfants sourds** et de leur fratrie par des animateurs expérimentés (BAFA & communication)

Départ : le dimanche 8/06 à partir de 17h

* **Coût** : environ 40 euros par personne (vous pouvez solliciter la CDES pour une aide)

Le prix définitif et le programme détaillé vous seront communiqués sous peu par vos associations départementales.

Cinéma sous-titré : Corps à Corps

Ce film est un thriller psychologique de deux jeunes réalisateurs, François Hanss et Arthur E. Pierre avec Emmanuelle Seigner et Philippe Torreton. Le film se déroule à travers les yeux d'une femme devenue sourde. **Sortie dans les salles le 23 avril**. Ce film aura deux copies sous-titrées (une pour Paris, une pour la province). Liste des salles sur le site internet du film : www.corpsacorps-lefilm.com

Protection des Langues des Signes dans les Etats Membres du Conseil de l'Europe

L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a entendu et discuté le 1^{er} avril dernier du rapport intitulé *protection des langues des signes dans les états membres du conseil de l'Europe* présenté par la commission des questions juridiques et des droits de l'homme (rapporteur : M. Malcolm Bruce, Royaume-Uni)

Elle a adopté la recommandation 1598 (2003) qui prévoit notamment :

3 - L'Assemblée reconnaît les langues des signes comme l'expression de la richesse culturelle européenne. Elles constituent un élément du patrimoine tant linguistique que culturel de l'Europe.

4 - L'Assemblée reconnaît que les langues des signes sont un moyen de communication naturel et complet pour les personnes sourdes.

5 - L'Assemblée est d'avis que la reconnaissance officielle de ces langues aidera les sourds à s'intégrer dans la société, et à accéder à la justice, à l'enseignement et à l'emploi.

7 - L'Assemblée constate qu'un certain nombre d'Etats membres ont mis en place des programmes pour soutenir les langues des signes. Bien qu'ils connaissent tous un manque d'interprètes en langues des signes, ce déficit démontre l'intensité de la demande et les bénéfices certains d'intégration sociale que ces services apportent.

Lien : <http://assembly.coe.int> (en Français)

Les sourds et l'aventure de la langue des signes

Dans son numéro 172 d'avril 2003, **Images Doc** la revue des 8-12 ans, consacre un dossier riche et complet de 12 pages sur les sourds et la langue des signes. On raconte son histoire et le quotidien d'un enfant en BD. On y trouve également plusieurs mini-articles illustrés dont un sur Emmanuelle Laborit, un alphabet ainsi qu'un mini dico LSF à découper. Disponible en kiosque au prix de 2,90 euros.



Journées d'études de l'ALPC : 24 & 25 MAI 2003 à NANTES

« Le LPC 25 ans après : évaluations & perspectives »

Conférences et rapports d'études sur les thèmes :

- Voir et entendre la langue orale : apport des neuro- sciences
- Implant cochléaire : quelle complémentarité avec le LPC
- Place et rôle du LPC dans le développement du langage
- Quelles perspectives avec le LPC ?(humaines et technologiques)

Ateliers en parallèle :

Codage et scolarité, LPC et signes, réticences à l'utilisation du LPC, quelle utilisation du LPC chez l'enfant implanté ?

Tarif : Adhérent ALPC : 30 euros - Non adhérent : 60 euros. Inscriptions avant le 25 avril

Contact : ALPC, 21 rue des quatre Frères Peignot, Hall E - 75015 Paris. Tel : 01 45 79 14 04

Allocations : 3 enfants sur 10 pénalisés

Trois enfants handicapés sur dix seraient pénalisés par la réforme des compléments de l'allocation d'éducation spéciale. Après un an d'application, 30% des dossiers ont vu diminuer ou disparaître leur complément d'allocation, selon un bilan de l'association des paralysés de France. Ils sont 58% à percevoir un complément plus élevé qu'avant la réforme. Par ailleurs et afin que 100% des enfants malades ou handicapés bénéficient d'un soutien scolaire ou pédagogique, Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a annoncé la semaine dernière, le déblocage d'un million d'euros avant septembre.

Ouest-France 04/04/2003

Urapeda

L'Adepeda leur dispense des cours de langage des signes

Surdité : une asso pour les parents

L'Adepeda 29 assure l'information des parents d'enfants sourds, et leur vient en aide. Ils peuvent notamment apprendre le langage des signes.

Le métier de parents n'est déjà pas évident. Alors quand il y a un handicap de communication, c'est encore plus difficile, témoigne Michel Kerdilès, président de l'Adepeda. Depuis 1977, son association accueille et informe les familles sur les différents aspects, techniques et financiers relatifs à la surdité. L'Adepeda, association départementale des parents d'enfants déficients auditifs, mène de nombreuses actions. Elle anime des réunions d'informations avec des spécialistes de la question, édite un petit bulletin baptisé « flash info » et assure des permanences à Brest et Quimper.

Dans un deuxième temps, l'Adepeda forme les parents qui le désirent au langage des signes. Tous les parents sont concernés, quelle que soit la structure éducative et la méthode qu'ils ont choisies pour leur enfants. *Le langage des signes est un bon moyen d'avoir une communication normale avec l'enfant*, souligne, en connaissance de cause, Michel Kerdilès. L'asso-



Les membres de l'Adepeda 29, lors de leur traditionnel rendez-vous de rentrée, hier, salle des conférences.

ciation est également ouverte aux nouvelles technologies. Elle suit notamment de près l'information sur les appareillages. Dans ce domaine, la révolution numérique a permis de faire d'énormes progrès. *Toutefois pour les implants, c'est la famille qui doit choisir.*

Ouest-France
20 janvier 2003

Journée Nationale de l'Audition : le 12 juin 2003

La 6^{ème} journée nationale de l'audition aura lieu le jeudi 12 juin prochain. Thème de la campagne de cette année : prévenir, détecter, accompagner les risques liés à l'audition.

Pour toute information complémentaire, notamment le programme complet des manifestations organisées dans chaque région, consulter le site officiel : www.audition.org ou appel numéro vert au 08 00 23 26 00



Dossier sur les personnes sourdes dans Réadaptation

La revue réadaptation a consacré un dossier de plusieurs articles sur la surdité dans son numéro 497 de février 2003 : *Les personnes sourdes, situation actuelle et perspectives*. Le thème de la surdité y est abordé sur une cinquantaine de pages.

Quelques exemplaire sont encore disponible à l'Urapeda au prix unitaire de 7,60 euros



Les DVD et les sourds et malentendants

Le magazine les **Années Laser**, dans son numéro de mars 2003, consacre un article sur l'offre du marché en matière de DVD sous-titrés destinés aux sourds et malentendants. On remarquera bien entendu la pauvreté de l'offre surtout provenant de films français. Les films étrangers, notamment américains et japonais se démarquent du lot en proposant un grand nombre de films sous-titrés pour sourds et malentendants en plusieurs langues. Des efforts de la part des éditeurs français sont encore à faire en ce sens. Deux sites pour vous informer du marché : <http://dvdsourds.free.fr/> et <http://dvd.newscom-surdite.org/>



Sous-titrage télévisé

A partir du samedi 5 avril, le 13-heures de France 2 sera sous-titré pour les sourds et malentendants le week-end, puis tous les jours dès le 1er janvier 2004. Avec son 20-heures déjà sous-titré, France 2 est la seule chaîne à prendre en compte les personnes handicapées.

VSD du 20 au 26 mars 2003